



Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Guadeloupe

La Guadeloupe compte 69 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans et autant de situations sociales et professionnelles spécifiques. L'emploi des jeunes sur le territoire a connu de profondes mutations au cours des dix dernières années : hausse du taux de chômage et augmentation importante du niveau moyen de formation ; moindre recrutement de débutants et accroissement des exigences en termes de qualifications et de compétences.

De l'autre côté de l'Atlantique vivent 51 000 autres jeunes guadeloupéens du même âge. Ces originaires sont partis en France hexagonale pour débiter leurs études ou les poursuivre, mais surtout pour trouver un premier emploi ou continuer leur carrière professionnelle ; et à raison, car dans l'hexagone, ils ont deux fois moins de risque qu'en Guadeloupe d'être au chômage. Parmi ceux qui restent, un sur cinq vit sous le seuil de risque de pauvreté, même si cette proportion a tendance à reculer. Face à ce risque de pauvreté, les jeunes émancipés sont davantage protégés que les jeunes vivant chez leurs parents grâce, notamment, aux revenus sociaux qu'ils perçoivent.

Lise Demougeot

En Guadeloupe, la part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans la population totale est de 17,2 % (18,1 % en France hexagonale) et compte presque autant d'hommes que de femmes. Mais depuis plusieurs décennies, cette proportion ne cesse de décroître du fait de l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de l'émigration des jeunes en âge de suivre des études ou d'entrer sur le marché du travail, principalement vers la France hexagonale.

La moitié des jeunes sont scolarisés

En Guadeloupe, près de la moitié des jeunes âgés de 15 à 29 ans est scolarisée, un peu plus qu'en France hexagonale (48,0 % contre 45,8 %) (figure 1). Les jeunes guadeloupéennes sont plus souvent scolarisées que les jeunes guadeloupéens. À partir de 19 ans, ce sont surtout les jeunes hommes qui quittent la Guadeloupe pour la France hexagonale si bien que leurs taux de scolarisation

chutent à partir de cet âge. Après une scolarisation moyenne de 18,0 années, huit jeunes guadeloupéens sur dix sont diplômés. En France hexagonale, seulement 13,4 % des 15-29 ans n'ont aucun diplôme contre 20,0 % en Guadeloupe. Les jeunes guadeloupéens sont également peu nombreux à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (13,7 % contre 25,7 % en France hexagonale). Cependant, en raison de poursuites d'études de plus en plus tardives,

1 La moitié des jeunes guadeloupéens est scolarisée

Taux de scolarisation des 15-29 ans par sexe et âge (en %), effectifs par âge (en nombre)

| | | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans | 20 ans | 21 ans | 22 ans | 23 ans | 24 ans | 25 ans | 26-29 ans | Ensemble |
|-------------------|----------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|----------|
| Guadeloupe | Homme | 97,9 | 94,0 | 87,3 | 76,4 | 57,3 | 47,6 | 33,4 | 25,5 | 14,0 | 10,7 | 7,2 | 3,6 | 46,8 |
| | Femme | 98,0 | 96,3 | 93,6 | 83,5 | 71,5 | 58,8 | 45,7 | 34,1 | 22,1 | 15,8 | 10,9 | 4,8 | 49,2 |
| | Ensemble | 97,9 | 95,1 | 90,5 | 79,8 | 64,0 | 52,9 | 39,4 | 29,7 | 18,0 | 13,4 | 9,2 | 4,3 | 48,0 |
| | Effectif | 6 312 | 6 116 | 6 235 | 5 703 | 5 292 | 4 859 | 4 381 | 3 992 | 3 853 | 3 865 | 3 645 | 15 038 | 69 291 |
| France hexagonale | Homme | 98,6 | 96,0 | 92,1 | 81,8 | 69,8 | 58,6 | 48,8 | 40,8 | 26,1 | 18,2 | 12,1 | 5,5 | 44,7 |
| | Femme | 98,8 | 97,0 | 94,4 | 86,3 | 76,6 | 66,2 | 56,2 | 46,5 | 31,2 | 20,9 | 13,9 | 6,6 | 46,9 |
| | Ensemble | 98,7 | 96,5 | 93,2 | 84,0 | 73,1 | 62,3 | 52,4 | 43,6 | 28,6 | 19,5 | 13,0 | 6,1 | 45,8 |

Lecture : 48 % des jeunes guadeloupéens âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés.
Champ : Guadeloupe, 15-29 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.

ils sont nombreux à être encore scolarisés. Le niveau de diplôme des jeunes guadeloupéennes est plus élevé que celui des jeunes guadeloupéens. Les hommes sont plus nombreux à obtenir des diplômes professionnels tels que le BEP ou le CAP, tandis que les femmes sont davantage titulaires de diplômes équivalents ou supérieurs au baccalauréat. Les hommes terminent leur formation initiale plus tôt que les femmes car ils se dirigent plus souvent vers les filières courtes.

Plus de la moitié des diplômés opte pour des formations courtes

En Guadeloupe, les femmes choisissent des spécialités de formation différentes de celles des hommes. Elles se dirigent majoritairement vers les formations disciplinaires et technico-professionnelles des services (respectivement 49 % et 45 % d'entre elles), tandis que les hommes sont plus d'un tiers à choisir les formations technico-professionnelles de la production. Plus de la moitié des jeunes diplômés a suivi une formation technique ou professionnelle et parmi eux, près des deux tiers ont choisi les services (65 %).

Les jeunes ayant suivi une formation disciplinaire ont un taux d'activité moyen de 16 %. Les spécialités du domaine disciplinaire correspondent généralement à des formations longues, ce qui explique que le taux d'activité des jeunes qui s'orientent dans ce domaine soit faible, beaucoup d'entre eux étant encore scolarisés. A contrario, près de deux tiers des jeunes qui ont choisi une formation technico-professionnelle, a priori plus courte, sont actifs. Le taux d'emploi est lui aussi lié au domaine de formation des jeunes guadeloupéens. Faible pour ceux s'étant dirigés vers une formation disciplinaire (9 %), il est à peu près équivalent pour ceux qui se sont orientés vers les formations technico-professionnelles des services ou de la production (respectivement 39 % et 36 %), les premiers étant encore plus souvent en études. L'offre de formation ne couvrant pas tout l'éventail du marché du travail, certains jeunes guadeloupéens poursuivent leur formation en France hexagonale, ou tentent d'y trouver un emploi en lien avec leur formation.

De nombreux jeunes émigrent vers la France hexagonale

50 950 Guadeloupéens âgés de 15 à 29 ans sont en effet recensés en dehors de leur région d'origine. Ils sont presque tous installés en France hexagonale, et la plupart d'entre eux vivent en région francilienne (64,1 %). Plus de la moitié de ces jeunes ont entre 18 et 24 ans. C'est dans cette tranche d'âge qu'ils sont les plus nombreux à partir, afin de suivre leur formation, poursuivre leurs études supérieures, trouver un emploi ou continuer leur carrière professionnelle.

Parmi eux, près de quatre sur dix ont d'ailleurs le statut d'actif occupé et deux sur dix se déclarent au chômage. Dans la tranche d'âge immédiatement supérieure (25 à 29 ans), ils sont plus nombreux à travailler (sept sur dix). Les jeunes originaires résidant en France hexagonale sont un peu plus nombreux à être diplômés que les jeunes résidant en Guadeloupe (neuf sur dix contre huit sur dix). Cet écart de 12 points favorable aux originaires s'accroît nettement avec les diplômés du supérieur.

Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage

Lorsqu'ils vivent dans leur région d'origine, les jeunes guadeloupéens sont nombreux à poursuivre des études sans travailler (plus de six sur dix sont inactifs) (figure 2). Leur taux d'activité est de 38 %, alors qu'il atteint 76 % chez les 30-64 ans. Toutefois, ce taux augmente avec l'âge entre 15 et 29 ans, les taux de scolarisation évoluant inversement par rapport aux taux d'activité. En effet, plus l'âge des jeunes augmente, plus ils ont de chance, d'une part d'être sortis du système éducatif et d'autre part, d'avoir un emploi ou d'en rechercher un.

En Guadeloupe, les hommes sont plus actifs que les femmes quelle que soit la tranche d'âge considérée. Entre 15 et 29 ans, 41 % des hommes sont actifs, c'est-à-dire en emploi ou au chômage, contre seulement 36 % des femmes. De plus en plus présentes sur le marché du travail, les femmes ont toutefois plus de difficultés que les hommes à accéder à l'emploi et elles sont davantage concernées par le chômage que les hommes : 56 % d'entre elles contre 47 % d'entre eux. L'entrée dans la vie active des jeunes guadeloupéennes est souvent plus difficile car beaucoup d'entre elles sont déjà mères, dans des proportions d'ailleurs très supérieures à la moyenne hexagonale. Le chômage des jeunes, en Guadeloupe, est

très élevé : 51 % des Guadeloupéens âgés de moins de 30 ans sont au chômage au sens du BIT. Ce chiffre, comparé à celui de la France hexagonale (18 %), souligne les difficultés rencontrées par les jeunes guadeloupéens dans la recherche d'un emploi. A contrario, le niveau de diplôme des jeunes actifs est peu élevé en Guadeloupe. La moitié d'entre eux est soit titulaire d'un diplôme issu de filière courte (30 %), soit non diplômée (19 %) et à peine un tiers possède le baccalauréat. Pour accéder au marché du travail, le diplôme reste pourtant un atout majeur. Le taux d'emploi des jeunes sans diplôme n'est que de 7 % chez les 15-29 ans, alors que ceux qui occupent un emploi sont, à 88 %, titulaires d'un diplôme.

Le diplôme est un atout majeur pour l'insertion professionnelle des jeunes

L'accès à l'emploi, une fois la formation initiale achevée, n'est pas toujours garanti pour les jeunes guadeloupéens. Le risque de chômage en phase d'insertion professionnelle est relativement élevé pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis moins de cinq ans : 39 % des femmes et 40 % des hommes sont concernés. Les jeunes sont moins confrontés au chômage lorsque leur ancienneté sur le marché du travail est plus grande. Cette phase d'insertion dépend du niveau de diplôme : plus celui-ci est élevé, moins longue est la période relative à la recherche d'un emploi. En Guadeloupe, le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur depuis moins de cinq ans est de 22 % (figure 3). Il atteint 43 % lorsqu'ils détiennent le baccalauréat ou un diplôme équivalent, et 51 % pour ceux ayant un CAP ou un BEP. Pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis plus longtemps, l'accès à l'emploi est facilité par des expériences professionnelles acquises par le biais de contrats de

2 Plus de six jeunes guadeloupéens sur dix sont inactifs

Situations d'activité des 15-29 ans, par sexe et tranche d'âge (en %)

| | Taux d'activité (en %) | Taux d'emploi (en %) | Part de chômage (en %) | Taux de chômage (en %) | Nombre d'actifs en emploi | Nombre d'actifs au chômage | Nombre d'inactifs | Population totale |
|-----------------|------------------------|----------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Ensemble | | | | | | | | |
| 15-29 ans | 38,1 | 18,6 | 19,5 | 51,1 | 13 300 | 14 000 | 44 300 | 71 600 |
| 15-19 ans | 4,8 | 1,8 | 3,0 | 62,2 | 500 | 900 | 28 400 | 29 800 |
| 20-24 ans | 47,3 | 19,2 | 28,1 | 59,4 | 4 400 | 6 500 | 12 100 | 23 000 |
| 25-29 ans | 80,1 | 44,8 | 35,3 | 44,1 | 8 400 | 6 600 | 3 700 | 18 700 |
| Femme | | | | | | | | |
| 15-29 ans | 35,6 | 15,5 | 20,1 | 56,4 | 5 500 | 7 100 | 22 900 | 35 500 |
| 15-19 ans | 1,8 | 0,9 | 1,0 | 52,8 | 100 | 100 | 13 600 | 13 800 |
| 20-24 ans | 40,9 | 13,2 | 27,7 | 67,7 | 1 600 | 3 300 | 7 000 | 11 900 |
| 25-29 ans | 76,7 | 39,0 | 37,8 | 49,2 | 3 800 | 3 700 | 2 300 | 9 800 |
| Homme | | | | | | | | |
| 15-29 ans | 40,6 | 21,7 | 18,9 | 46,6 | 7 800 | 6 800 | 21 400 | 36 000 |
| 15-19 ans | 7,5 | 2,7 | 4,8 | 64,2 | 400 | 800 | 14 900 | 16 100 |
| 20-24 ans | 54,1 | 25,6 | 28,5 | 52,7 | 2 800 | 3 200 | 5 100 | 11 100 |
| 25-29 ans | 83,9 | 51,3 | 32,6 | 38,8 | 4 600 | 2 900 | 1 400 | 8 900 |

Lecture : Entre 15 et 29 ans, 40,6 % des hommes sont actifs en Guadeloupe contre seulement 35,6 % des femmes.

Champ : Guadeloupe, 15-29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2013.

travail courts et le niveau de diplôme reste déterminant. Les femmes ont toutefois plus de difficulté que les hommes à trouver un emploi. Le taux de chômage des diplômés du supérieur ayant achevé leurs études depuis plus de dix ans n'est que de 5 %. Il est quatre fois plus élevé chez les diplômés du second cycle du secondaire et six fois plus chez les peu ou pas diplômés.

Les jeunes qui réussissent leur entrée dans la vie active peuvent, pour certains, se retrouver en situation de sous-emploi. Dans la majorité des cas, il s'agit de temps partiel subi. En début de carrière, 19 % des jeunes actifs sont en situation de sous-emploi. Les jeunes femmes sont davantage concernées, ainsi que les pas ou peu diplômés. Le taux de sous-emploi est faible lorsque les jeunes détiennent un diplôme du supérieur (6 %).

Plus de la moitié des jeunes a un emploi stable

Lorsqu'ils sont en emploi, la quasi-totalité des jeunes de 15 à 29 ans est salariée. Seuls 10,1 % des jeunes actifs occupés ne le sont pas et ont alors un statut d'indépendant, d'employeur ou d'aide familial. Parmi les salariés, plus de la moitié occupe un emploi stable : 54,2 % ont en effet un contrat à durée indéterminée (CDI). Le salariat est encore plus répandu chez les femmes que chez les hommes (91,6 % d'entre elles contre 88,3 % d'entre eux). On observe toutefois des différences dans les types de contrat entre les deux sexes. Tandis qu'une relative parité concerne les CDI, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à signer des contrats à durée déterminée (CDD), mais sont plus rares parmi les intérimaires et les apprentis. En Guadeloupe, deux jeunes actifs occupés sur trois n'ont pas le baccalauréat, quel que soit leur statut d'emploi. Ce constat concerne 53,3 % des salariés et 48,0 % des non salariés. En outre, 12,4 % des jeunes actifs occupés n'ont aucun diplôme. Même si le niveau de formation des non salariés est un peu plus élevé (37,9 % possèdent le baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 34,5 % des salariés), il reste faible. Par ailleurs, la fréquence des CDI de ces jeunes n'augmente pas avec leur niveau de diplôme, puisque près de six jeunes guadeloupéens sur dix ayant un emploi à durée indéterminée ont un diplôme issu d'une filière courte d'enseignement (CEP, brevet, CAP ou BEP).

En Guadeloupe, les trois quarts des jeunes actifs occupés travaillent à temps complet. Les jeunes ayant un emploi aidé ou un contrat de qualification sont plus nombreux à travailler à temps partiel (57,2 %), alors que pour tous les autres types de contrat, ils travaillent plus souvent à temps complet. Par ailleurs, les emplois à temps partiel concernent davantage les femmes que les hommes : 29,1 % d'entre elles contre

23,1 % d'entre eux. La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les jeunes de 15 à 29 ans, en termes de durée de travail mais également en termes de type de contrat de travail. Des dispositifs d'accès à l'emploi spécifiquement destinés aux jeunes, tels que les contrats d'apprentissage ou les emplois aidés, tentent alors de favoriser leur insertion professionnelle.

De nombreux jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation

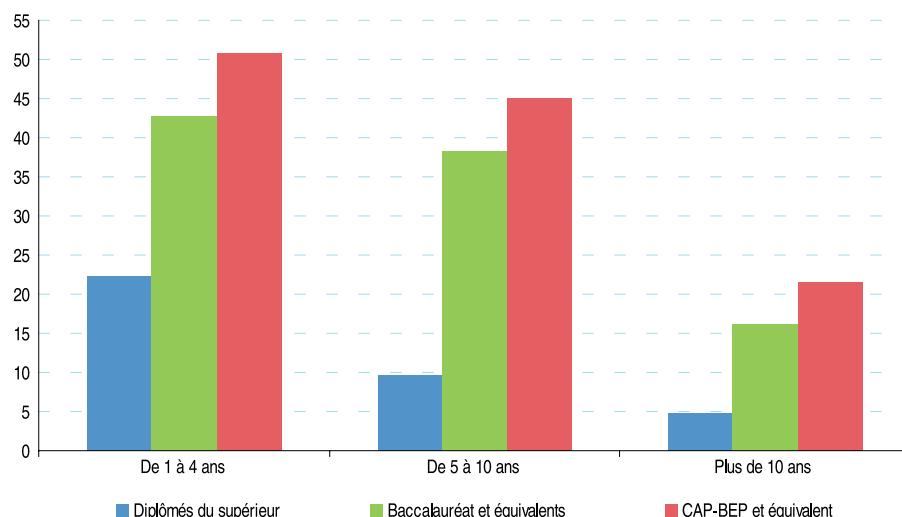
29 % des jeunes guadeloupéens âgés de 15 à 29 ne sont ni en emploi, ni en formation

et sont alors considérés comme éloignés de l'emploi, dont une majorité de femmes (50,5 % d'entre elles) (figure 4). Face aux tensions sur le marché du travail, les jeunes les moins qualifiés peinent à s'insérer dans la vie active. Après une forte baisse, la part de ces jeunes dits éloignés de l'emploi est quasiment stable.

Tous les jeunes ne sont pas touchés de la même manière par ce phénomène d'exclusion. Si, en Guadeloupe, 29 % des 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation, cette situation concerne 40 % des 20-29 ans contre seulement 10 % des 15-19 ans. Les

3 Les jeunes guadeloupéens peu diplômés sont particulièrement concernés par le chômage

Taux de chômage, par diplôme et selon la durée depuis la sortie de formation initiale (en %)



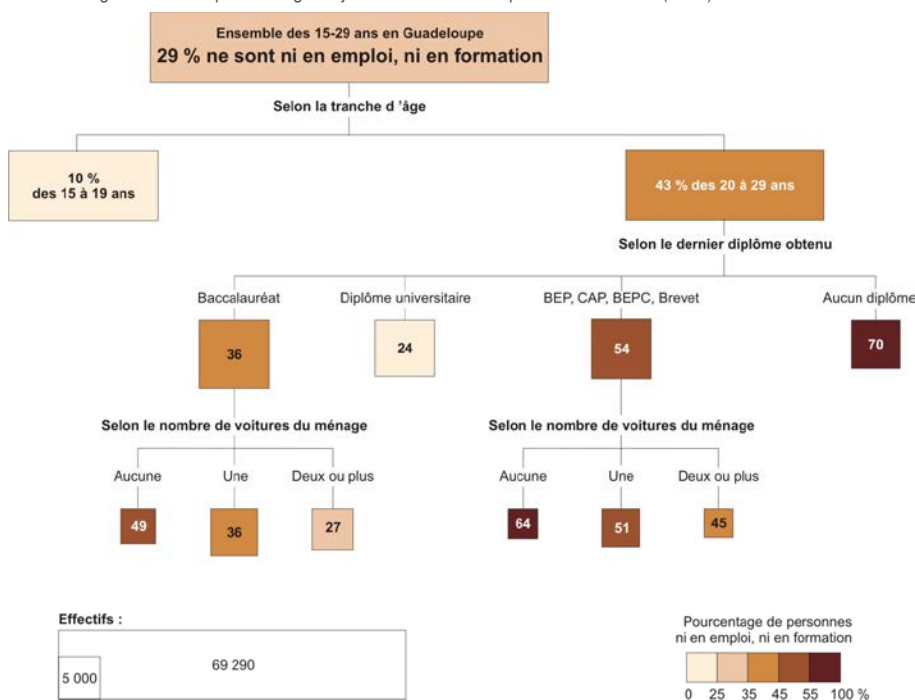
Lecture : En Guadeloupe, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur depuis moins de cinq ans est de 22 %.

Champ : Guadeloupe.

Source : Insee, enquête *Emploi en continu* 2014.

4 29 % des jeunes guadeloupéens ne sont ni en emploi ni en formation

Arbre de segmentation du pourcentage de jeunes étant ni en emploi ni en formation (en %)



Lecture : 29 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en formation en Guadeloupe. Le premier déterminant de cette situation d'éloignement de l'emploi et de la formation est la tranche d'âge à laquelle appartiennent les individus. Ainsi, le pourcentage de personnes ni en emploi ni en formation est de 9 % chez les 15-19 ans et de 42 % chez les 20-29 ans. L'aire de chaque case est proportionnelle aux effectifs concernés. Chaque case contient le pourcentage de personnes n'ayant ni emploi ni formation, les couleurs permettant un aperçu rapide de cette information.

Champ : Guadeloupe, 15-29 ans.

Source : Insee, *Recensement de la population* 2012.

plus jeunes sont encore souvent scolarisés, tandis qu'entre 20 et 29 ans, ils sont nombreux à entrer sur le marché du travail et les plus vulnérables se retrouvent rapidement en difficulté. Parmi les 25-29 ans, la proportion de jeunes éloignés de l'emploi atteint même 45 %. L'émigration importante des jeunes guadeloupéens qualifiés de cette tranche d'âge, notamment vers la France hexagonale, explique en partie ces chiffres élevés.

Le diplôme reste donc le meilleur passeport pour entrer sur le marché du travail. En effet, alors que 44 % des jeunes sans diplôme et 43 % des diplômés d'un BEP ou d'un CAP sont éloignés de l'emploi, les jeunes qui possèdent un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à bac + 2 ne sont que 23 % dans cette situation.

En Guadeloupe, la plupart des jeunes éloignés de l'emploi sont au chômage (70 % d'entre eux). Plus ils vivent loin des pommiers de l'activité économique, plus leur risque de se trouver éloignés de l'emploi est important. Ainsi, le risque est accru pour les jeunes résidant à Marie-Galante ou dans le sud de l'île de Basse Terre par rapport à ceux des autres communautés d'agglomération de Guadeloupe. L'éloignement géographique est souvent subi : 42 % des jeunes guadeloupéens éloignés de l'emploi vivent dans un ménage qui ne dispose d'aucun véhicule. L'offre de transport en commun, par ailleurs limitée, contribue à leur isolement.

Plus de la moitié des jeunes éloignés de l'emploi vivent chez leurs parents (59 % d'entre eux). Les autres sont nombreux à être chef d'une famille monoparentale, dont une grande majorité de femmes (92 % d'entre elles). Le fait de s'occuper seul d'un enfant apparaît effectivement comme un frein à l'emploi (frais de garde, disponibilité pour rechercher ou occuper un emploi, etc.), si bien que deux tiers de ces jeunes, chefs d'une famille monoparentale, sont éloignés de l'emploi.

Le niveau de vie des jeunes augmente, notamment chez les plus pauvres

Même s'il a baissé de 2 % en dix ans, le taux de risque de pauvreté des jeunes guadeloupéens reste élevé (20,8 %) (figure 5). Cependant, les inégalités de niveau de vie entre les jeunes les plus aisés et les jeunes

les plus pauvres se sont réduites. Aujourd'hui, un jeune riche a un niveau de vie 6,1 fois supérieur à celui d'un jeune pauvre, alors que ce rapport s'élevait à 6,5 il y a dix ans. Un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de risque de pauvreté (600 € par mois).

Cette réduction des inégalités résulte principalement de la forte augmentation du niveau de vie des jeunes guadeloupéens (+ 56 %), et notamment celle des plus pauvres (+ 59 %). En dix ans, la part des revenus d'activités n'a cessé d'augmenter au détriment des revenus sociaux si bien qu'aujourd'hui, le niveau de vie moyen d'un jeune est essentiellement composé de revenus issus d'une activité professionnelle (73 %) et pour un quart seulement de revenus sociaux (principalement minima

sociaux, aide au logement et allocation chômage). Dans le même temps, le pouvoir d'achat des jeunes guadeloupéens a progressé de 2,4 % par an grâce à une hausse de leur niveau de vie supérieure à celle de l'inflation (respectivement + 4,5 % contre + 2,1 % par an).

L'augmentation de la part des revenus d'activité expliquerait donc en partie l'amélioration du niveau de vie des jeunes et, de facto, la hausse de leur pouvoir d'achat ainsi que la réduction des inégalités.

Face aux opportunités d'emploi qui s'ouvriront aux jeunes en conséquence du vieillissement de la population, se pose avec une plus grande acuité la question de l'adéquation des formations aux métiers qui seront à pourvoir : dans dix ans, quels seront les métiers pour lesquels les jeunes guadeloupéens devront être qualifiés ? ■

5 En dix ans, le niveau de vie des jeunes guadeloupéens a progressé de 56 %

Niveau de vie moyen et évolution 2001-2011, par quintile (en € et en %)

| Quintile de niveau de vie | Niveau de vie moyen (en €) | | Évolution 2001-2011 (en %) |
|---------------------------|----------------------------|--------|----------------------------|
| | 2001 | 2011 | |
| Inférieur à Q1 | 2 790 | 4 430 | 59 |
| De Q1 à Q2 | 5 040 | 8 140 | 62 |
| De Q2 à Q3 | 7 080 | 11 480 | 62 |
| De Q3 à Q4 | 9 740 | 15 770 | 62 |
| Supérieur à Q4 | 18 220 | 27 060 | 49 |
| Q4/Q1 | 6,5 | 6,1 | -0,4 |
| Ensemble | 8 590 | 13 420 | 56 |

Lecture : En 2011, les jeunes guadeloupéens les plus pauvres ont un revenu annuel moyen de 4 430 €, soit une hausse de 59 % par rapport à 2001.

Champ : Guadeloupe, ménages dans lesquels vit au moins un jeune âgé de 15 à 29 ans et dont le niveau de vie est positif.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2001 et 2011.

Sources

Recensement de la population :

Le Recensement de la population (RP) permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

Enquête emploi en continu :

L'enquête Emploi en continu (EEC) vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

Budget de famille :

L'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses et ressources des ménages résidant en France (métropole et Dom). L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête : on enregistre la totalité des dépenses des ménages, leur montant et leur nature, ventilée dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2416-8106
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Guadeloupe », Insee Dossier Guadeloupe n° 7, juin 2016.
- « Formation et emploi », Insee Référence, édition 2013.

